

# BCA

## Bilan de compétences adapté

Mis à jour en avril 2026

*Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.*

### Présentation du BCA

#### À qui s'adresse le BCA ?

- Toutes personnes souhaitant bénéficier d'un bilan de compétences
- Salariés
- Agents des fonctions publiques
- Demandeurs d'emploi

#### Objectifs du bilan

- Identifier les compétences de la personne
- Réaliser des enquêtes métiers
- Élaborer un nouveau projet professionnel

#### Conditions de réalisation du bilan

- Accompagnement individualisé.
- Respect des règles de déontologie : la démarche s'effectue avec votre consentement, notre discrétion et les résultats vous appartiennent.
- Accès à des outils informatiques et à de la documentation, soit en venant sur notre site d'Amiens soit à distance.
- Si nécessaire, nous adaptons le bilan de compétences au handicap et mobilisons des ressources spécifiques afin de répondre aux besoins de certaines déficiences (visuelles, auditives...).

#### Modalités et délais d'accès au bilan

- Demande à l'initiative de la personne intéressée en nous contactant par téléphone au 03 22 89 82 60 ou par email à [accueil@alihanse.org](mailto:accueil@alihanse.org)
- Suite à la demande initiale, un rendez-vous de présentation, gratuit, est proposé à la personne pour déterminer la pertinence du BCA.
- S'il y a accord pour démarrer le BCA, un délai d'un mois est nécessaire avant le début de l'accompagnement (constitution du dossier, financement...).
- Le BCA dure 18 heures et se répartit sur une période de 3 à 4 mois.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Association pour L'Inclusion des personnes en situation de HANDicap et le Suivi de L'Emploi

### Mise en œuvre du BCA

#### Déroulement du bilan de compétences

Il s'articule entre des temps d'échanges avec le conseiller et d'exercices tout au long des 3 phases.

##### 1 – Phase d'accueil

- Confirmer votre engagement.
- Analyser votre demande.
- Présenter le contenu, la méthodologie et le calendrier de réalisation.

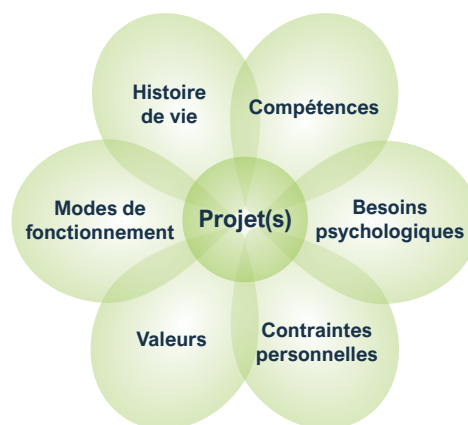
##### 2 – Phase d'investigation

- Analyser votre parcours.
- Évaluer vos connaissances générales, professionnelles et extraprofessionnelles.
- Identifier vos intérêts et motivations personnelles et professionnelles.
- Identifier et valider vos compétences transférables.
- Objectiver si nécessaire les conséquences de votre handicap sur votre parcours.
- Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

##### 3 – Phase de conclusion

- Restituer vos résultats et élaborer votre plan d'action.
- Remettre le document de synthèse formalisé de votre bilan.
- Suivi à 6 mois.

#### Un accompagnement personnalisé



Les bilans durent 18 heures, dont 15 heures d'entretiens et 3 heures de recherches personnelles/analyse/rédaction.

#### Modalités d'évaluation

- Suivi et analyse des objectifs atteints à mi-parcours.
- Rédaction d'une synthèse qui permettra de vérifier l'atteinte des objectifs partagés.

#### Indicateurs de satisfaction

- Un questionnaire d'évaluation permet d'évaluer votre satisfaction quant au déroulement du BCA.
- 100 % des bénéficiaires ont mené leur bilan à terme.
- 4,91 sur 5 : note de satisfaction sur la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) des personnes qui ont bénéficié d'un bilan de compétences adapté.

#### 3 modalités de réalisation (tarif unique)

- Présentiel
  - Distanciel
  - Mixte présentiel/distanciel (à déterminer avec le conseiller)
- Tarif unique : 1600 euros

Le premier et le dernier rendez-vous sont proposés en présentiel quelle que soit la modalité choisie. Le bilan de compétences est finançable par le Compte Personnel de Formation (CPF), les employeurs privés et publics\*, les Opérateurs de Compétences (OPCO), vos fonds personnels...

\* Financement du FIPFHP pour les employeurs publics sous conditions.

